

# LOI EL KHOMRI : UNE NOUVELLE ATTAQUE DU GOUVERNEMENT CONTRE LES SALARIÉ-ES

Avec le projet de loi "El Khomri" sur le travail, le gouvernement socialiste Valls/Hollande veut encore frapper contre le droit du travail. **Temps de travail, salaires, apprentis, indemnités de licenciement, expertise des CHSCT, représentation syndicale : tous concernés !**

## Travailler plus pour gagner moins !

Avec les « accords de compétitivité offensifs », l'employeur pourra augmenter le temps de travail et baisser les salaires.

## Si vous refusez : « licenciés ! »

Les salariés qui refuseront ces « accords » pourront être licenciés sans motif réel et sans la protection d'un licenciement économique.

## Indemnités de licenciement au rabais

Avec les indemnités prudhommales plafonnées : un salarié qui a 2 ans d'ancienneté touchera... 3 mois de salaire ; un salarié qui a plus de 20 ans d'ancienneté touchera au maximum 15 mois de salaire.

## Finies les 35 heures

Pour les apprentis de moins de 18 ans, ce sera 10 h/jour au lieu de 8, 40 h/semaine au lieu de 35. Avec les accords d'entreprise, le temps de travail pourra dépasser les 60 heures par semaine !

## Le pouvoir de contrôle des syndicats balayé

Avec les accords d'entreprise, l'employeur imposera sa volonté : décidés par référendums d'entreprise, les salariés sous la menace de licenciement ne pourront pas s'y opposer ! Les syndicats n'auront plus rien à dire... Le rêve du MEDEF !

## Ne laissons pas faire cette politique anti-sociale !

Rassemblons-nous pour obtenir le retrait pur et simple de ce projet néfaste pour nos droits sociaux ! Nous vous appelons à participer **aux manifestations et rassemblements des prochaines semaines. Signez et faites signer la pétition "Loi travail : non merci !" sur [www.change.org](http://www.change.org).**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2012, Julie Sommaruga, députée de notre circonscription, a voté tous les budgets d'austérité.

**Elle a aussi soutenu toutes les lois du gouvernement remettant en cause les droits des salariés :**

- janvier 2013 : vote POUR la loi créant les « contrats de génération », des emplois précaires coûtant 12 milliards d'exonérations de cotisations patronales

- avril 2013 : vote POUR la loi de « sécurisation de l'emploi » et l'Accord National Interprofessionnel (ANI), instaurant la flexibilité maximum pour les salariés

- fin 2013 : vote POUR la loi sur « l'avenir des retraites », allongeant la durée de cotisations à 43 ans d'ici 2035

- début 2015 : soutien à la loi « Macron » imposée en 49/3, autorisant par exemple le travail du dimanche

- juin 2015 : vote POUR la loi sur le « dialogue social », attaquant les syndicats et le contrôle par les CHSCT

Une députée qui soutient une politique faisant vivre les Balnéolais de plus en plus mal... Il faut que ça cesse !



**PCF Bagneux**

85 avenue Albert Petit

[www.bagneux.pcf.fr](http://www.bagneux.pcf.fr) / tel : 01 46 65 66 67